

Pétition

Réduire le taux de récidive des anciens détenus en recherchant des formes alternatives de détention



Accepté par la Session des jeunes par 135 voix contre 17

Année: 2023
Thème: Régime pénitentiaire
Destinataire: Conseil fédéral
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Le Conseil fédéral s'engage à étudier scientifiquement les formes alternatives d'exécution des peines et à examiner leur faisabilité et leur efficacité dans le cadre de projets pilotes. Les formes alternatives d'exécution des peines doivent permettre de réduire le taux de récidive et de faciliter la réinsertion dans la société.

Justification:

En Suisse, 49,3% des détenus libérés récidivent. Cette situation n'est pas seulement un problème pour les détenus concernés et la société, elle entraîne également des coûts élevés. Les chiffres de l'Islande et de la Norvège, où le taux de récidive est nettement plus bas (20% seulement), prouvent qu'une amélioration est possible. Les deux pays tirent ce succès de formes de détention alternatives qui facilitent la réinsertion dans la société. Ainsi, la Norvège s'inspire du concept de resocialisation, qui accorde plus de confiance et de liberté aux détenus au lieu de les occuper uniquement.

Concernant la gestion actuelle de l'exécution des peines en Suisse, Thomas Galli, juriste allemand et expert des prisons, déclare : "Les gens ne sortent pas meilleurs des prisons, mais plutôt plus mauvais et affaiblis". Ces conséquences de l'exécution actuelle des peines vont à l'encontre des larges intérêts sociaux d'une diminution de la criminalité. A cela s'ajoute le fait que la situation psychique de nombreux détenus est fortement mise à l'épreuve dans le système actuel. Les maladies psychotiques et les dépressions sont deux à quatre fois plus fréquentes chez les personnes incarcérées que dans la population générale - la fréquence est même dix fois plus élevée pour les troubles dissociatifs de la personnalité. Rien qu'entre 2003 et 2012, 83 personnes détenues en Suisse se sont donné la mort. Ces chiffres indiquent clairement qu'il est nécessaire d'agir dans le système pénitentiaire suisse et qu'il existe un potentiel d'amélioration. Les pays scandinaves nous montrent ce qui est possible. C'est pourquoi nous demandons au Conseil fédéral d'agir - il doit également s'efforcer d'atteindre la perfection typiquement suisse dans ce domaine.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum terminé



La proposition de la Session des Jeunes a fait l'objet d'un postulat déposé par Martine Docourt. Nous sommes, aujourd'hui (novembre 2024) dans l'attente des votes des deux chambres. URL du postulat : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20244210>